

Ar Gazetenn

Commune de Pouldergat * Ebrél / Avril 2022 * n°68

Mairie de Pouldergat / 02 98 74 61 26 / www.pouldergat.fr / pouldergat.mairie@wanadoo.fr

LES INFOS MUNICIPALES - KELEIER AN TI-KËR



Un nouveau site Internet pour Pouldergat.

Tout beau tout chaud, il est composé de cinq grandes rubriques : les actualités et l'agenda, la commune (mairie, projets en cours...), la vie pratique (démarches administratives, urbanisme, mobilités, solidarité, économie...), la culture et les loisirs (associations, patrimoine, musique, danse, sports, randonnée...), l'enfance et la jeunesse (petite enfance, école, animation...). C'est l'entreprise douarneniste Les Sentinelles du web qui nous a accompagnés dans ce projet (coût de la prestation : 5 100€). Trois élus et un agent se sont formés afin de pouvoir intégrer les contenus. Un grand merci aux diverses personnes et associations qui nous ont fourni des photos pour illustrer le site, et en particulier à Janine Lozac'hmeur et Katell Chantreau qui ont sillonné la commune pour constituer une banque de photos, à Alain Lamé qui est monté dans le clocher de l'église pour une vue du bourg imprenable et à Olivier Jouvert de Douarnenez Communauté pour les photos aériennes. Une version bretonne du site est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Office de la langue bretonne. Elle devrait être prête fin 2022. Seuls les titres et quelques articles ont été traduits en breton pour le moment (cliquer sur le petit drapeau *gwenn ha du* pour accéder à la version bretonne).

À partir de ce site, nous publierons une lettre électronique mensuelle (la *e-Gazetenn*). Pour la recevoir, abonnez-vous en bas de la page d'accueil. Une fois que vous aurez communiqué votre mail, un lien de confirmation vous sera envoyé par courriel, vous devrez cliquer dessus pour être inscrit pour de bon.

www.pouldergat.fr

Quel nom pour le futur 3^e lieu ? Le groupe de travail sur le projet de 3^e lieu, composé d'élus et de citoyens, se réunit régulièrement pour avancer sur le projet. Lors de la dernière réunion, un *brainstorming* a permis de mettre sur papier une vingtaine d'idées de noms. 7 ont été retenus dans un premier temps. Aujourd'hui, c'est à vous de nous dire quels sont les deux noms qui vous plaisent le plus.

Les propositions :

Trouz ar vorc'h (« le bruit / le bruissement du bourg »)

La maison du bourg

L'ampoule (référence aux lumières de l'esprit et matière à jeux de mots « l'Ampouldergat »)

Ti flap (« la maison de la causette », un lieu pour délier les langues)

Ti-kêr kozh (« l'ancienne mairie »)

Ar chidourn (« le chaudron », un lieu où mijotent les idées et les cultures)

An teuzar (« un délice », un lieu pour goûter des bonnes choses)

Le calendrier :

- **5-31 mai** : consultation citoyenne (indiquez sur papier vos deux noms préférés – un vote par personne – urnes à la mairie, à Bara glazig, chez la coiffeuse, au bar Billon, à l'école). Possibilité aussi de voter en ligne sur le site www.pouldergat.fr

- **1^{er} juin** : dépouillement des votes par le comité de pilotage du 3^e lieu

- **26 juin** : choix définitif du nom du 3^e lieu en conseil municipal.

Inscriptions à l'école Yves Riou. Merci de prendre contact, dès à présent, avec Géraldine Lozachmeur, directrice de l'école : soit par téléphone au 02 98 74 62 97 (le jeudi de préférence, sinon laissez un message avec vos coordonnées téléphoniques), soit à l'adresse ec.0290442Y@ac-rennes.fr (écrire en objet «inscription rentrée - prénom et nom de l'enfant»). Ces démarches concernent autant les enfants qui entreront à l'école dès le mois de septembre que ceux qui rentreront en cours d'année.

Une facture d'électricité de 26 750€ pour la commune en 2021. En cette période où le coût de l'énergie flambe, la commune a souscrit avec le SDEF (Syndicat Départemental d'Électricité du Finistère) un contrat sur trois ans avec pour objectif de réduire les consommations d'énergie et d'eau de la commune. En 2021, la situation de la commune est la suivante (chiffre arrondi, bien sûr) : école 8250€, éclairage public 7850€, église et toilettes publiques 2950€, Ti an Holl 2500€, mairie 1250€, bibliothèque 1100€, stade

Eugène Deudé 850€, atelier municipal 800€, maison de l'enfance 700€, maison des jeunes 500€. En partant de ces chiffres, nous allons étudier avec le SDEF les façons de réduire nos consommations. Nous comptons aussi sur votre participation et votre civisme pour nous aider à atteindre, tous ensemble, une diminution de cette facture énergétique. 26 750€ c'est l'équivalent de l'appartement acheté pour l'école ou la somme annuelle investie en voirie.

LES INFOS COMMUNAUTAIRES - KELEIER DOUARNENEZ KUMUNIEZH



Aide de 200€ pour l'acquisition d'un vélo électrique. Douarnenez Communauté a mis en place une aide pour faciliter l'acquisition d'un vélo électrique. Les principales conditions pour être éligible à cette aide : vélo neuf, acheté entre le 25 mars et le 31 octobre 2022, revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 € l'année qui précède l'achat du vélo (soit par exemple 40 467€ pour un foyer fiscal composé d'un couple et de 2 enfants), dossier de demande complet. Une seule aide par foyer. Cette aide donne accès au bonus de 200€ proposé par l'État, soit une aide de 400€ au total. En savoir plus sur le règlement et le formulaire de demande : www.douarnenez-communaute.fr/velo-electrique-subvention/

Projet de "foncière citoyenne agricole" sur notre territoire. Face aux difficultés d'installation de nouveaux agriculteurs (coût élevé du foncier, difficulté d'accès au bâti agricole et à un logement à proximité de la ferme), des groupes de citoyens s'organisent un peu partout en France pour acheter des terres et faciliter des projets d'installation (ce sont par exemple les groupes « Terre de liens »). Un groupe de travail est en train de se mettre en place sur notre territoire : réunion de lancement

le lundi 16 mai à 18h au siège de Douarnenez Communauté (si vous souhaitez participer à cette réunion et à ce projet, inscrivez-vous auprès de Sophie De Roeck : sophie.deroeck@douarnenez-communaute.fr).



Frelon asiatique : campagne de destruction des nids. C'est le moment d'ouvrir l'œil car les nids primaires (printemps) sont plus faciles à détruire que les nids définitifs (été). Voici la procédure si vous pensez avoir localisé un nid chez vous ou dans la nature : le signaler en mairie au 02 98 74 61 26. Un employé municipal viendra pour vérifier votre information (ils ont reçu une formation sur ce sujet). S'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, la commune appellera l'entreprise habilitée à détruire le nid. Cette opération est prise en charge par Douarnenez Communauté (entre 130 et 200 nids détruits sur les cinq communes de la communauté chaque année). Important : en aucun cas intervenir de vous-même pour détruire ce nid.

Benne à déchets verts. Retrouver l'emplacement de la benne sur le site Internet de la commune, rubrique Vie pratique / déchets.

Direction de publication : Henri Savina. **Coordination du numéro :** Katell Chantreau.

Rédaction : Katell Chantreau, Régine Gaudry, Ronan Kervarec, André Le Coz, Janine Lozac'hmeur.



Bilañs daou viz kentañ Bara glazig. E-kreiz miz C’hwevrer oa bet digoret ar stal vara ispisiri Bara glazig. Ar Meurzh, ar Merc’her, ar Gwener hag ar Sadorn e vez degemeret ar pratikoù gant Maïna Kervarec ha Nolwenn Coïc. Kalz a dud zo bet ar mizvezh kentañ met sioulaet eo un tamm an traoù an eil mizvezh hervez Maïna. Kostez ar stal vara, ar bara lin, ar bara segal, ar gwastilli lipous (kouign-amann, financier, kouignoù breton), ar bara dous hag ar c’hrapouezh a ra berzh forzh pegement. Ar bagetennoù hengounel a vez kavet mat gant bugale ar skol (9 kiloïad bara a vez kaset d’ar skol bep sizhun). Produioù ugent produer bennak deus ar vro a vez kavet kostez an ispisiri : kig ha pesk (kig-moc’h Kerhomen, kig leue ha bevin Lannogat, kig deñved ar Menez-Hom, pesked Kerbriant), avaloù douar (Mogermeur), mel, sistr (Paul Coïc), bier (breserezh An Diaoul er Yeuc’h), boued dre laezh (Gentric, tomme eus ar C’hab), louzoù tizan (Skrignag)... Trugarez deoc’h d’ober bruderezh evit ar stal ha da genderc’hel da souten hor stalioù lec’hel !

Retour sur les deux premiers mois de Bara glazig. La boulangerie épicerie locale Bara glazig est ouverte depuis la mi-février. Maïna Kervarec et Nolwenn Coïc accueillent les clients les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Maïna indique que l’affluence a été très forte le premier mois mais que l’engouement des Pouldergatois est un peu retombé le deuxième mois. Côté boulangerie, le pain au lin et le pain au seigle, les gâteaux (kouign-amann, financier, gâteaux bretons), les brioches et les crêpes remportent un vif succès. Les enfants de l’école apprécient les baguettes de tradition livrées trois jours par semaine (9 kg de commande chaque semaine). Côté épicerie, une vingtaine de producteurs locaux fournissent terrines et viande (porcs de Kerhomen, veau et bœuf de Lannogat, moutons du Menez-Hom, poissons Kerbriant), des pommes de terre (Mogermeur), du miel, du cidre (Paul Coïc), de la bière (brasserie An diaoul du Juch), des produits laitiers (Gentric, tomme du Cap Sizun)... Merci à vous de faire de la pub autour de vous et de continuer à soutenir nos commerces locaux !



Le Club de l’amitié fête le printemps au restaurant. Une vingtaine de convives se sont réunis au restaurant le Pen Duick de Poullan. Nous ne nous sommes pas seulement régalés mais nous avons passé un moment plein de bonne humeur. Un petit groupe a souhaité se retrouver le 24 mars pour profiter des jacinthes et des tulipes de La Torche. Les fleurs étaient magnifiques et la sculpture superbe comme chaque année. Nous nous donnons rendez-vous le premier mardi de chaque mois pour un café gourmand à la salle Ti an Holl. N’hésitez pas à nous rejoindre.

Les enfants plantent des arbres pour notre eau. En mars, les élèves de CM1-CM2 de l’école Yves Riou ont pris le bus pour se rendre sur les périmètres de protection des sites de captage d’eau à Pouldergat. Après avoir été sensibilisés au cycle de l’eau par le service Eau et Assainissement de Douarnenez Communauté, et au cycle de vie des arbres et de leur pouvoir de filtration naturelle de l’eau par l’Office National des Forêts, les élèves ont planté de jeunes arbres (chênes, hêtres, etc.) avec une bague portant le prénom de chacun d’eux.

Cette intervention pédagogique s’inscrit dans une opération de boisement permettant de filtrer l’eau et de diminuer naturellement les taux de nitrate. Une plantation de 8 522 arbres avait été réalisée en 2019-2020. En 2022, le chantier s’est poursuivi avec la plantation de 6 333 plants sur 4,29 ha. Cette opération est réalisée par le service Eau et Assainissement de Douarnenez Communauté, en partenariat avec l’ONF, et subventionnée par le programme d’aide à la plantation forestière en Bretagne « Breizh Forêt Bois 2 ». Bravo à tous les professionnels impliqués. Les enfants ont adoré ! Lien de la vidéo : <https://youtu.be/qX1emvkynXY>

Contact : Régine Gaudry, 06 85 55 98 02.

Les « Dalc'h Mad » tiennent toujours bon !

Au lendemain de leur 25^e anniversaire, les Dalc'h Mad continuent de porter avec panache et persévérance les traditions de Pouldergat. Marcel Bourdon, président, et Corentin Le Guellec, trésorier, ont bien voulu répondre à quelques questions sur l'activité de leur groupe.

Qui sont les Dalc'Mad ? Les Dalc'h Mad constituent une section de l'association Glaziked qui en compte deux autres : le bagad, le bagadig et l'école de musique d'une part, les Glaziked bihan (cercle des enfants) d'autre part. La vocation des Dalc'h Mad est de sauvegarder et de diffuser le patrimoine et la culture bretonne à travers les danses et costumes traditionnels du territoire. Le socle de leur répertoire est constitué de la gavotte et du jabadao de Pouldergat exécutés en costumes noués et brodés traditionnels de Pouldergat avec, pour les femmes, la coiffe « Penn-Sardin ». Le groupe s'est ouvert ces dernières années à des influences venues des territoires environnants : bigouden, capistes, borleden (Quimper, Porzay), toujours dans le strict respect de la tradition.

Quelles sont les activités de la section ? Les anciens de la section assurent la transmission de leur savoir à travers des séances d'initiation pour les débutants, des séances de perfectionnement et des répétitions pour les initiés. Les cours et répétitions se déroulent à la salle Ti an Holl, les lundis soirs : à 19h30 pour les débutants, et à 20h30 pour les confirmés. Par ailleurs, les Dalc'h Mad assurent des animations à la demande auprès de villages de vacances et à l'occasion de fêtes bretonnes. D'ores et déjà, sept sorties sont prévues au cours du mois de mai. Ces prestations sont très appréciées du public local et des estivants. Naturellement, la convivialité et la bonne humeur sont la règle au sein du groupe.

Quelles sont les perspectives du groupe ?

Les Dalc'h Mad qui ont souffert des effets collatéraux de la Covid et vu leurs effectifs baisser, recherchent aujourd'hui un second souffle. Aussi, ils lancent un appel aux anciens danseurs mais aussi aux débutants de toutes générations motivés par les danses traditionnelles et la préservation d'un patrimoine

culturel vivant propre à notre communauté. Au delà du plaisir de la danse, cette activité tonique constitue également un moyen de préservation de son propre « patrimoine santé ».

Comment rejoindre les Dalc'h Mad ? Il est possible de se présenter aux séances d'initiation ou aux répétitions citées plus haut. Le meilleur accueil vous sera réservé. Vous pouvez également contacter Marcel Bourdon : bourdonjeannine@orange.fr / 06 80 94 53 38 ou 02 98 74 61 88.

Championnat des bagadoù. On avait entendu les Glaziked en répétition publique le 26 mars et on s'était dit que ça sonnait sacrément bien. Le lendemain, ils se sont classés 5^e au championnat des bagadoù 2^e catégorie à Saint-Brieuc. BRAVO ! Ronan Kervarec a accompagné le bagad jusqu'à Saint-Brieuc ce jour-là. Il nous livre un récit épique de cette journée mémorable (à découvrir sur le site Internet, rubrique actualités).

Pouldergat Sports : à la recherche d'un arbitre.

Après la relance de l'école de foot l'an dernier, les dirigeants sont à la recherche d'un arbitre afin de mieux structurer le club. Dans cette optique, Ronan Kervarec a réalisé une interview croisée de Simon Le Gall, jeune arbitre, et Jean-Paul Le Goff, arbitre plus expérimenté, que beaucoup d'entre vous reconnaîtront. Nous espérons ainsi, peut-être, susciter des vocations auprès d'un(e) jeune ou moins jeune de Pouldergat ou d'ailleurs. Dans tous les cas, les dirigeants mettront tout en œuvre pour aider et intégrer la ou le futur candidat(e) au sein du club et l'accompagner dans sa formation à l'arbitrage. L'interview est à lire en intégralité sur le site web de la commune. Extraits :

Comment êtes-vous devenu arbitre ?

Jean-Paul : À un moment, Pouldergat Sports s'est retrouvé sans arbitre. Dans ma tête, j'avais fait le tour en tant que joueur et je me suis dit : « Pourquoi pas découvrir une autre facette de ce sport ? » Du coup, je me suis lancé, bien aidé par le club et, notamment, Ronan et Patrick, qui m'ont beaucoup accompagné au début. C'est important.

Simon : Je m'apercevais que mon niveau en tant que joueur stagnait et que, peut-être, au niveau de l'arbitrage, je pourrais, plus facilement, atteindre un bon niveau à condition d'être sérieux et de maintenir un bon rythme sportif. J'avais 14 ans et j'ai intégré une formation accompagnée.

Quelles satisfactions en tirez-vous ?

Jean-Paul : Comme disait Simon, j'ai arbitré jusqu'en R2 en arbitre central et National 3 en arbitre de touche. Joueur, je n'aurais jamais atteint un tel niveau et, donc, jamais participé à



des matchs du haut de panier de ligue. La seconde satisfaction même si je n'ai pas d'ordre précis dans ma tête : être plus utile dans le déroulement du match. En effet, sans l'arbitre, c'est simple : pas de match. D'autre part, nous croisons beaucoup de monde et faisons plus de connaissances, je pense. Enfin, être arbitre, c'est fortifier son caractère, développer son relationnel, savoir négocier et calmer... même si parfois il faut sévir.

Simon : J'ai arbitré au niveau National en jeunes des matchs comme Brest-Concarneau. Ensuite, Jean-Paul a tout dit pratiquement. Je rajouterai : avoir donné satisfaction à mon père

qui s'est sacrifié pour moi : appui, déplacement, conseil. Un arbitre a besoin de soutien. Sur le plan personnel, j'ai grandi plus vite, vaincu une certaine timidité, forgé mon caractère, pris confiance en moi. Autant de points importants pour réussir sa vie professionnelle et familiale.

Collecte de ferraille par l'APE. L'association des parents d'élèves de l'école Yves Riou organise une collecte de ferraille. Du lundi 30 mai au lundi 6 juin inclus, vous pourrez déposer les objets en fer qui vous encombrant dans la benne installée sur le parking derrière Ti an Holl.

L'AIR DU TEMPS - LIV AN AMZER

Métier : sophrologue.

Christophe Bernard est sophrologue. Il propose des séances de sophrologie à Pouldergat, tous les mardis et jeudis à partir de 18h sauf pendant les vacances d'été, à Ti ar Vugale. Il nous parle de son parcours et de son métier.



Quel est ton parcours professionnel ? J'ai commencé comme ambulancier, puis j'ai exercé pendant 22 ans au centre de rééducation de Tréboul en qualité d'aide-rééducateur. Ensuite, j'ai souhaité m'orienter vers des techniques de relaxation et de détente car je sentais un bon contact avec les patients qui me confiaient leurs problèmes et nos échanges les reconfortaient. Suite à ce constat, je me suis dirigé vers une formation en techniques de communication thérapeutique qui m'a conduit vers la formation de sophrologue à l'Institut de Sophrologie de Rennes.

Quelle est la définition de la sophrologie ?

La sophrologie est une pédagogie de l'existence comme le définit Alfonso Caycedo, son fondateur. Ce sont des techniques de relaxation dynamique. La personne se détend par des mouvements du corps inspirés du yoga et par des techniques de respiration et de visualisation.

Qui peut pratiquer la sophrologie ? Cette activité peut être pratiquée à tout âge, enfants, adolescents, jeunes et adultes.

Comment se déroule une séance ? Aucune tenue spéciale n'est requise. Le cours se pratique debout et/ou assis, rarement allongé. Il dure 45 mn environ.

Contact : Christophe Bernard, 06 12 51 08 60, christopheb.sophrologue@gmail.com,

Hirondelles et martinets disparaissent, réagissons !

Alors que certaines espèces deviennent invasives, hirondelles et martinets, voient leurs populations chuter chaque année. Une des causes est la perte des sites accueillant leurs nids, alerte la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité). Sauver ces magnifiques oiseaux c'est d'abord empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

- * Installer des nids artificiels adaptés pour les hirondelles ou des nichoirs spécifiques pour les martinets,
- * En façade de maison, poser des planchettes anti-salissures à 50 cm sous les nids des hirondelles de fenêtre,
- * Disposer au sol de la boue argileuse à proximité des zones de nidification, si ce matériau indispensable pour la fabrication de leurs nids fait défaut.
- * Ne pas entreprendre de travaux de rénovation ou d'entretien des bâtiments en période de nidification.

La réglementation aussi protège ces oiseaux ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés. La destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 3 ans d'emprisonnement. Pour tout conseil, contacter la LPO Finistère : hirondelles29@lpo.fr, 07 49 22 17 84.

Réservez cette année le meilleur accueil à nos hirondelles et martinets qui nous le rendront bien en réduisant efficacement les moustiques.



Brûlage des tailles de haies : rappel de la réglementation. C'est une éternelle question. Voici la réponse du code de l'environnement. Agriculteurs et forestiers sont autorisés à brûler leurs résidus d'élagage au titre de l'exploitation agricole (vergers ou haies bocagères ou entretien et exploitation de leurs bois). À l'inverse, les particuliers ont l'interdiction formelle de brûler les déchets végétaux de leurs

haies. C'est pourquoi, nous vous invitons à préférer le broyage, le compostage ou, à défaut, à déposer ces déchets dans les bennes de proximité. En revanche, tout autre déchet (plastiques, pneus, bois traités, bidon) est interdit de brûlage pour tous. Vous devez les déposer en déchetterie ou dans une filière agréée. Merci de votre civisme.

BRÈVES - BERR-HA-BERR

Nouvelle assistante maternelle. Magalie Morel, qui réside à Pouldergat, 9 rue Pierre Riou, pourra accueillir de jeunes enfants à partir du 1er septembre 2022. Prise de contact possible dès aujourd'hui : 06 64 65 83 89.

Ouverture de la bibliothèque. À partir du mercredi 4 mai, la bibliothèque municipale ouvrira deux fois par semaine : le mercredi et le samedi, de 14h-16h.

L'exposition de photos « Laezh », présentée sur la commune à l'été 2020, poursuit son chemin. Installée à l'EHPAD des Jardins du Clos à Douarnenez du 15 avril au 15 mai, elle sera mise en place sur les chemins doux de Pouldergat durant la période estivale.

Nouveau gîte à Pouldergat. C'est à Kerhomen, un gîte « entre terre et mer », chez Jean et Catherine Dudon. 3 places. Contact : 06 64 67 55 47, catherine.dudon@gmail.com.

Poteaux téléphoniques : donnez-nous leur numéro ! Bon nombre de poteaux téléphoniques situés sur notre commune sont en piteux état ou subissent la violence de nos vents. Si vous venez signaler en mairie la localisation de l'un d'eux : c'est bien. Si vous nous donnez en plus son numéro composé de 6 chiffres, placé sur un rectangle bleu : c'est mieux. Il semble qu'avec cette information, le remplacement du poteau par le service en charge est plus rapide.

Bar Billon : un service de paiement de facture de proximité. Vous pouvez désormais payer vos factures Trésor Public au Bar Billon (cantine, ordures ménagères, SPANC, taxes foncières, redevance TV, impôt sur le revenu, transport scolaire, bibliothèque, etc.). Attention : tous ces paiements se font en espèces ou par carte bancaire (pas de chèques) dans la limite d'un plafond de 300€, avec fractionnement possible du montant total. Vous devrez présenter le QR CODE figurant sur votre facture. Rappel : le bar est ouvert tous les jours de 7h à 20h et le dimanche de 10h à 13h. Contact : 02 98 74 62 04.

Passage de la Redadeg 2022 à Pouldergat. Ce sera le mardi 24 mai. Venez courir avec nous le kilomètre 859 acheté par la commune. RV près de l'église à 6h00 du matin.



ÉVÉNEMENTS À VENIR - DARVOUDOÙ DA ZONT

- x **5-31 mai** : Consultation citoyenne sur le nom du futur 3^e Lieu
- x **8 mai** : cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale
- x **8 mai** : Randonnée des Diharzherien
- x **14 mai** : Foire aux vêtements
- x **14 mai** : Vente de pâté de chevreuil et de sanglier (Société de chasse Ar Goulet)
- x **20 mai** : Veillée de chants (Le Genou vrillé)
- x **24 mai** : Passage de la Redadeg dans le bourg de Pouldergat (6h du matin)
- x **28 mai** : Vente de parts de cochon grillé et de merguez à la ferme de Kerhomen
- x **29 mai** : Repas du chasseur à emporter (Société de chasse Ar Goulet)
- x **30 mai-6 juin** : Collecte de ferraille (APE école Yves Riou)
- x **31 mai** : Conseil municipal
- x **5 juin** : Rallye pédestre et repas le soir (Comité d'animation)
- x **12 juin** : Tournoi de football et de pétanque inter-quartiers (Pouldergat Sports)
- x **12 et 19 juin** : Élections législatives
- x **25 juin** : Fête de la musique / Fest-noz (Glaziked)
- x **9 juillet** : Moon Fest (Planète Pesto)
- x **23 juillet** : Vente de parts de cochon grillé et de merguez à la ferme de Kerhomen
- x **24 juillet** : Troc et Puces (Pouldergat Sports)